

Aux directrices et directeurs des médias de la presse régionale

## **UN PARLEMENT SCOLAIRE À L'ÉCOLE PRIMAIRE LES SITTELLES**

Saint-Georges, le 8 février 2010 – C'est le lundi 8 février qu'on a officiellement inauguré le parlement scolaire de l'école primaire les Sittelles. On a alors procédé au dévoilement d'une photo laminée représentant les membres de la première édition du parlement.

L'événement a eu lieu en présence du député de Beauce-Sud et ministre du Revenu M. Robert Dutil. Ce dernier en a profité pour rencontrer les cinq membres du parlement et l'ensemble des jeunes de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, avec qui il a échangé sur sa propre expérience de parlementaire

Le président de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin, M. Charles-Henri Lecours, était aussi présent à l'inauguration. S'adressant aux élèves, il a insisté sur l'utilité de ces activités, où les jeunes apprennent à défendre leurs opinions dans le respect des autres.

Quant à M. Jacques Lachance, qui est l'un des enseignants responsables de l'activité, il a donné quelques informations sur le fonctionnement de ce parlement, qu'on a mis en place selon les indications du manuel *L'ABC des Parlements au primaire*, publié par la Fondation Jean-Charles Bonenfant. Le parlement agit en sorte comme un conseil d'élèves dont le fonctionnement est inspiré de l'Assemblée nationale du Québec.

De telles initiatives sont de nature à « accroître l'intérêt des jeunes Québécoises et Québécois envers le parlementarisme et la démocratie, et faire d'eux des citoyens actifs et avertis », selon le message écrit dans *L'ABC des Parlements au primaire* par M. Yvon Vallières, président de la Fondation Jean-Charles Bonenfant et de l'Assemblée nationale.

Depuis les débuts du parlement scolaire de l'école primaire les Sittelles, on a abordé divers sujets touchant la vie de l'école, comme la réalisation d'un sondage sur les activités parascolaires, des demandes touchant les équipements sportifs, la localisation des poubelles dans la cour d'école, une possibilité pour les élèves d'aider Haïti, etc.

Les cinq membres du parlement ont été élus par les élèves et chacun d'eux représente plusieurs classes. Selon la première ministre Andrée-Anne Côté, les membres du parlement prennent leur rôle « très au sérieux ». Ils essaient de prendre des décisions qui feront l'affaire de tous, « mais ce n'est pas toujours possible », admet-elle. L'élève considère que cette activité est enrichissante pour elle. « Ça m'apprend à penser aux autres », affirme-t-elle.

-30-

Source :  
Jacques Légaré  
Conseiller en communication  
Commission scolaire de la Beauce-Etchemin  
418 228-5541, poste 2694  
[jacques.legare@csbe.qc.ca](mailto:jacques.legare@csbe.qc.ca)

Photographie du dévoilement de la photo officielle des premiers membres du parlement scolaire.



On y reconnaît sur la rangée de devant : Marc-Antoine Marois (secrétaire), Cassandra Boudreau (vice-première ministre). Andrée-Anne Côté (première ministre), Mme Marie-Christine Fleury (présidente du conseil d'établissement), Renaud Paquette (vice-premier ministre), et Marianne Maheux (secrétaire). Derrière : M. Jacques Lachance (enseignant responsable du parlement scolaire), M. Normand Lessard (directeur général de la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin), M. Robert Dutil (député de Beauce-Sud et ministre du Revenu), M. Charles-Henri Lecours (président de la Commission scolaire) et Mme Jacqueline Dubois-Lambert (commissaire déléguée à l'école primaire les Sittelles).